

# Environnement, cadre de vie

---

## Espaces verts / forêt

### *Vos attentes :*

- Aménagements de la forêt
  - Mieux aménager les circuits pédestres et autres propositions associées dans la forêt communale pour en faire un pôle d'attraction locale
  - J'aimerais trouver de vrais parcours aménagés et balisés dans les bois sur les hauteurs d'Argonay. Je suis prête à aider au désherbage / défrichage s'il le faut !
  - Mettre en place un parcours santé comme à Metz Tessy
  - Valoriser encore d'avantage les bois d'Argonay en balisant des parcours à destination des coureurs/randonneurs et des cyclistes.
  - Création d'un chemin pédestre sécurisé reliant le Fier au sommet de la Vouettaz, à visée pédagogique : faune et flore d'Argonay, histoire aussi, au moment où les derniers témoins de l'époque antérieure à l'arrivée de Dassault disparaissent (1963 marque les prémices de "l'accélération" de l'urbanisation du village, avec toutes ses conséquences).

### *Gilles François :*

Depuis septembre 2015, la « commission sentier » composée de trois membres du conseil municipal (Gérard REY, François GIRAUD et Claire FAVRE) travaille sur l'élaboration d'un tracé à intégrer au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) de la Haute-Savoie.

Ce sentier long de 10,59 km pour un dénivelé positif de 262 m portera le nom de « Sentier des Argonautes ». Son objectif est de faire découvrir le patrimoine communal en empruntant les plus beaux sentiers et chemins de notre territoire. Cet itinéraire, sans difficulté majeure, partira de la place Arthur Lavy pour effectuer un tour de la commune en faisant une légère incursion, en partie haute, sur Saint-Martin-Bellevue. De nombreux points d'intérêt jalonnent la promenade : l'église, le château, le « gros chêne », le parc aux daims, la Fillière, l'espace sportif... Il faudra compter aux environs de trois heures pour effectuer la boucle composée de 55 % de sentier, 27 % de chemin et 18 % de route.

Cet itinéraire présentera l'avantage de s'intégrer à l'offre de sentiers du Grand Annecy et du département. Il proposera des connections avec les différents circuits pédestres existant déjà dans l'agglomération.

Le 25 janvier dernier, le dossier a été déposé auprès de la responsable de projet pour le Grand Annecy. En juillet 2017, elle a proposé au Conseil Départemental de la Haute-Savoie d'intégrer le tracé argonaute dans son schéma directeur. Si la demande est validée, la collecte des autorisations de passage auprès des propriétaires privés a commencé. En effet, 23 % du tracé ne se trouvent pas sur le domaine public. Courant 2018 le balisage et le panneautage du tracé seront effectués. L'inauguration de ce sentier aura lieu fin 2018 ou plus probablement début 2019.

En marge de ce parcours, plusieurs chemins sillonnent déjà la forêt de la Vouettaz. Ils sont visibles sur le plan d'Argonay qui a été distribué et qui est disponible en Mairie.

Les bords du Fier et de la Fillière disposent également de nombreux sentiers. A noter qu'ils sont accessibles à pied directement et en quelques minutes. Il suffit de prendre le long de l'école par la Route de la Baratte, de traverser l'avenue Marcel Dassault par le passage piéton au bout de cette rue, de longer l'avenue sur un dizaine de mètres et de prendre le chemin bien marqué qui descend dans la forêt. Il débouche sur un chemin de pierre qu'il faut prendre sur la gauche pour arriver vers la plage de « Tahiti » et de rejoindre le confluent du Fier et de la Fillière puis le grand terrain accessible en voiture par le hameau de Gruyère où se trouvent le CECRA (Club d'Education Canine de la Région Annécienne), le circuit de voitures radio commandées, les tables de pique-nique...

- Espaces verts
  - Dur de voir à quel point le béton grignote la nature, et qu'un village auparavant charmant et calme ne connaisse bientôt plus que les "espaces verts" aménagés dans le centre. Garder un peu de "sauvage" au milieu d'habitations.
  - Essayons de garder de l'herbe dans les champs et non du béton !!!!
  - Sensibiliser les habitants, notamment les nouveaux, à la beauté et au respect des sites communaux
  - Laisser des espaces verts libres d'accès, sans fioritures, nature
  - Essayer de conserver quelques prés et animaux

#### *Gilles François :*

Lorsque le projet de l'éco-quartier des Rigolles sera terminé, un grand parc sera aménagé à destination de tous les habitants. Les bords du ruisseau seront rendus beaucoup plus accessibles avec des petites plages, des ponts pour la traverser, des arbres conservés et d'autres replantés...

D'autre part, l'aménagement du parc au sein d'Horizon 180 permet un accès facile à la Chapelle Desjardins, ce qui n'était pas le cas auparavant.

Enfin, la forêt de la Vouettaz au Nord, les rives du Fier et de la Fillière au Sud, les vastes champs derrière le château du Barrioz à l'Ouest en direction de Pringy ou vers Charvonnex à l'Est ne sont qu'à très courte distance de tous les points de la commune. Ils restent et resteront des espaces préservés de nature sauvage, ces espaces étant protégés dans notre PLU qui prévoit de plus le classement en « Agricole Protégé » de 7 Ha de terrains auparavant prévus en urbanisation future.

## Constructions

#### *Vos attentes :*

- Freiner le boom des constructions qui vont finir par défigurer ce qui faisait l'attrait de cette commune
- Arrêter les constructions d'immeuble
- Attention à ne pas trop urbaniser le village.

- Marquer une pause sensible dans l'urbanisation. Le "bétonnage" d'Argonay lors de ces dernières années fait de très nombreux mécontents, malgré la conscience de se situer dans un département et une zone "sensibles". La disparition du COS a une influence très nette sur l'architecture ; ex: de nombreuses toitures terrasses (ou presque) des nouvelles très grosses villas de la commune, en rupture totale avec l'habitat traditionnel longtemps sauvegardé à Argonay.
- Beaucoup de nouveaux immeubles. Ils sont sans doute nécessaires mais continuons à limiter leur nombre et leur hauteur à 2 étages
- Il faut garder l'esprit village et ne pas urbaniser à outrance.
- Arrêter de construire trop de bâtiments qui dénaturent la ville
- Si possible stopper les constructions qui suppriment tous les grands espaces verts au sein de la commune.
- Notre village est beau mais est abîmé par Le toit du château qui n'a plus rien d'une demeure du XIIème siècle !!!! Et attendons de voir ce qui se fera sous la terrasse.... Les toits de l'Éco quartier sont une verrue dans le paysage ! !! Accepter cela en guise de couverture "simili ardoise" c'est vraiment se faire berner!!!! J'espère que les autres nouvelles constructions seront plus en adéquation avec le style d'Argonay.
- Il y a beaucoup trop de nouveaux logements
- Une dégradation très rapide ces 3 dernières années du cadre de vie. L'image donnée d'Argonay: photo de l'agenda 2017 par exemple, ne correspond pas du tout à la réalité: "bétonnage " à tout va, suppression de poumons verts., circulation difficile, augmentation importante du flot de véhicules.
- Argonay devient une ville, trop de logements, dommage

#### *Gilles François :*

La suppression du COS (Coefficient d'Occupation du Sol) en Mai 2014 par la publication de la loi Alur (loi d'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové) a eu pour effet immédiat d'autoriser des constructions importantes là où ce n'était pas possible auparavant. Des promoteurs ont pu s'engouffrer dans cette brèche ainsi créée. Mais, cet effet a également été amplifié par la vente simultanée de plusieurs grands terrains par leurs propriétaires.

Nous révisons actuellement notre PLU (Plan Local d'urbanisation) en cohérence avec le SCOT (Schéma de Cohérence Territorial) qui est à l'échelle du bassin annécien et avec le PADD d'Argonay (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) qui fixe les grandes orientations à l'horizon 2030 pour Argonay.

Cette révision du PLU, qui fera l'objet d'une réunion publique le 05 octobre à La Ferme à 20h00, permettra de fixer des règles plus précises et plus contraignantes pour toutes les nouvelles constructions.

Cependant, il faut garder à l'esprit que la partie sud-ouest d'Argonay (depuis la limite avec Pringy jusqu'à Horizon 180) est considérée par le SCOT comme faisant partie du cœur de l'Agglomération annécienne et a donc vocation à une densification plus forte que la partie Nord-Est et ceci, afin d'anticiper et répondre aux besoins de la population actuelle et future en terme de logements et de limiter la spéculation foncière et l'étalement urbain.

## Vie quotidienne

- Services et vie locale
  - Des équipements appréciés : médecins, pharmacie, kinés, rééducation au centre Roosevelt : super !
  - Comment mieux intégrer les nouveaux habitants dans les associations ou dans la vie locale ???
  - Impliquer les citoyens, les jeunes, dans des actions comme le nettoyage de printemps (prévu trop tard cette année, l'herbe est déjà haute à la mi-mai dans les fossés...)
  - Parmi mes attentes; qu'Argonay ne devienne pas de plus en plus une pseudo ville dortoir
  - Veiller à garder équilibre entre "esprit village" et proximité Annecy.

### *Gilles François :*

Comment mieux intégrer les nouveaux habitants, comment garder l'esprit village, comment ne pas devenir une ville-dortoir ? Voici un vaste sujet qui nous concerne tous.

Les équipements cités permettent effectivement à Argonay d'offrir des services aux habitants. Des équipements auxquels il faut ajouter une salle de spectacle (La Ferme) avec une programmation régulière, un tissu associatif très riche et quelques commerces.

En plus des informations disponibles sur le site de la Mairie, de l'info-lettre qui relaie les activités, du dynamisme des associations pour se faire connaître, nous ne pouvons que vous engagez, tous et toutes, à parler autour de vous de tout ce qu'il est possible de faire à Argonay, afin de mieux intégrer les nouveaux habitants. Le bouche à oreille fonctionne à merveille !

Organisez des fêtes des voisins (1 table, 2 tréteaux et des affiches dans le quartier suffisent !), proposez à votre nouveau voisin de venir avec vous à la Fête de la Pomme, au feu d'artifice du 14 Juillet, au Loto du foot, au thé dansant de l'AFN, à un cours de gym, de yoga ou de marche nordique de Familles Rurales, à un tournoi de foot ou de tennis, au nettoyage de printemps, à un spectacle de La Ferme, à une partie de boules derrière la Salle Polyvalente, à une balade au bord du Fier...

Proposez des petits services (emmener les enfants à l'école, rapporter le pain, réparer un objet, aider à tailler la haie...), prêtez vos outils (perceuse, appareil à raclette, pelle à neige...), il y a de fortes chances que cela ne reste pas à sens unique très longtemps !

Le « bien vivre-ensemble » ne se décrète pas, ne vient pas d'en haut, il est le fruit de relations ouvertes, courtoises et respectueuses entre voisins.

La matinée de « nettoyage de printemps » est ouverte à tous. Elle fait l'objet d'une publicité à l'école, au centre de loisirs, au Conseil Municipal des Jeunes et le proviseur du Lycée Lachenal invite chaque année ses élèves (et les professeurs) à venir.

Une quarantaine de personnes y participent chaque année, des parents viennent avec leurs enfants mais cette participation repose sur la bonne volonté de chacun et sa force de conviction pour faire venir d'autres personnes ! Encore une fois, parlez-en autour de vous !

Quand le « Sentier des Argonautes » évoqué plus haut sera réalisé nous organiserons également une journée « d'entretien citoyen » chaque année.

- Sécurité
  - Lutter avec fermeté contre les incivilités, dégradations, pollutions diverses
  - Vidéo protection sur toute la commune, nuisances sonores à réduire, solliciter d'avantage la police municipale de surveillance générale sur la commune 7/7 24/24
  - Garderons nous aussi le calme, difficile il y aura de + en + de véhicules et de mobylettes pétaradantes ! La police municipale n'y arrivera pas!

*Gilles François :*

La commune a signé un accord de mutualisation de sa Police Municipale Argonay Epagny Metz-Tessy composée de 4 agents avec Poisy (2 agents) et avec La Balme de Sillingy, Sillingy, Choisy, Mésigny, Sallenôves, Lovagny, Nonglard (3 agents) permettant ainsi de disposer de 9 agents pour des missions urgentes et aussi de matériels pouvant être mis en commun.

Au quotidien, la Police Municipale effectue des tournées de surveillance ou des missions ponctuelles, mais, compte-tenu de son effectif (4 agents), elle ne peut pas être disponible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 pour de la surveillance. Une telle mission exigerait plus d'une quinzaine d'agents supplémentaires et donc un coût prohibitif à faire supporter aux finances de la Commune.

En dehors de la présence de nos policiers municipaux la Gendarmerie effectue des rondes régulières.

Des caméras de vidéosurveillance sont déjà installées en divers points de la commune autour des bâtiments publics (Salle polyvalente, Mairie, locaux des Services Techniques...).

Il est prévu d'en ajouter sur les principaux axes traversant la commune, en coopération avec la Gendarmerie Nationale, ceci afin de pouvoir suivre les déplacements de véhicules recherchés dans le cadre d'enquêtes.

- Propreté
  - Propretés dépôts verre de la Lenchère,
  - Cacas de chien secteur Symphorines Baratte Menthonnex...

*Gilles François :*

Les Services Techniques font tout leur possible pour essayer de garder notre Commune propre et accueillante, d'une part par du nettoyage et d'autre part par la fourniture d'équipements. Ainsi des distributeurs de sacs plastiques pour ramasser les déjections canines sont implantés un peu partout...

Mais il est malheureusement regrettable que les mauvais comportements de quelques-uns pénalisent tout le monde.

## Ecologie

- Favoriser davantage le bio et local.
- Donner plus d'accès aux déchèteries les plus proches du domicile et non celles faisant partie d'une autre communauté de commune...
- Idée de faire pousser des légumes accessibles aux habitants dans des bacs à la place des fleurs, comme cela existe dans quelques villes.

- Envisager l'achat d'un broyeur de végétaux et proposer aux habitants des journées où chacun peut apporter ses végétaux à broyer et repartir avec son sac à répartir comme paillage (éviter de surcharger les déchèteries, moins d'aller-retour dans ces mêmes centres les week-ends)
- Une gestion forestière moins destructrice : les derniers travaux de coupe et d'évacuation des grumes laissent des traces jamais vues ces 50 dernières années dans la forêt d'Argonay: de jolis chemins "séculaires" littéralement saccagés, des stockages massifs et désordonnés de billes de bois menaçant la sécurité des automobilistes et surtout des promeneurs.

### *Gilles François :*

Le bio et le local sont favorisés dans les achats de prestations, particulièrement dans les menus de nos cantines, grâce à l'engagement de notre fournisseur « Mille et un repas ».

Par contre, la politique d'approvisionnement d'une enseigne comme Grand Frais n'est pas de la compétence de la Mairie. Seuls les comportements d'achats des consommateurs pourront l'influencer.

Les déchèteries du Grand Anecy étant saturées, leur accès est sectorisé pour en assurer le bon fonctionnement : Ainsi, les habitants d'Argonay ont accès aux déchèteries de Chavanod, d'Épagny Metz-Tessy, d'Annecy, d'Annecy-le-Vieux et de Cran-Gevrier, ce qui représente un bon maillage du territoire.

Légumes accessibles dans des bacs : nous nous rapprocherons de l'association « Les Incroyables Comestibles » qui œuvre dans ce domaine sur Annecy pour nous inspirer de leurs actions.

Broyeur collectif : le Grand-Anecy dans son plan de prévention des déchets a prévu des actions de broyage collectif des déchets verts, vous serez informés lors de sa mise en place.

Gestion forestière : c'est l'ONF qui est chargée de l'exploitation des parcelles communales et qui veille à sa bonne gestion. Toutefois de nombreuses parcelles privées sont exploitées en dehors de la convention ONF. Une sensibilisation des principaux exploitants forestiers sera demandée au garde-forestier.

- Pollution
  - Les bus vides polluent...pourquoi pas électriques ?
  - Œuvrer contre la pollution de l'air.
  - Impliquer la population dans les décisions d'aide ou de financement d'entreprise polluante (Centrale à enrobé de Villaz)

### *Gilles François :*

Les bus, qu'ils soient pleins ou vides, polluent comme tout moyen de transport fonctionnant avec des énergies fossiles. Mais, plus il sera utilisé, moins de voitures particulières rouleront. La question du développement des lignes de bus a été abordé dans l'infolettre publié en Juin et disponible sur le site Internet [www.argonay.fr](http://www.argonay.fr)

Quant à leur électrification, des solutions commencent à émerger, même si les principaux écueils restent encore leur coût, leur autonomie et leur temps de rechargement.

Des possibilités de bus roulant au gaz GNV sont à l'étude à la Sibra et plus propice au remplacement des véhicules lourds diesel.

Concernant l'implantation de la centrale à enrobé de Villaz, il n'a jamais été question d'aide ou de financement de quelque nature que ce soit pour cette demande d'implantation d'une société privée sur la commune de Villaz.

Une réunion publique a été organisée suivie ensuite d'une délibération, en Conseil Municipal public, un avis défavorable à ce projet a été émis par les élus d'Argonay.

## Autres

- C'est le plus beau village de France !
- RAS, Argonay est une commune où il fait bon vivre ...pourvu que cela dure
- Voilà plus de 25 ans que j'habite Argonay, j'ai vu la population s'accroître au fil des années mais je trouve que la commune n'a rien perdu de son charme naturel. Cependant, j'espère qu'elle gardera le plus longtemps possible son âme "villageoise".
- Nous ne sommes pas à plaindre, il y fait bon vivre!
- Cadre de vie calme et sympa.

*Gilles François :*

Merci pour ces encouragements !